



COLLEGE JEAN GIONO

Orange, le 17 mars 2020



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Chers parents d'élèves,

Je reviens vers vous suite au courriel qui vous a été adressé en date du vendredi 13 mars 2020 dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19.

Nous avons tenu une réunion de coordination lundi 16 mars avec plusieurs membres des équipes pédagogiques et éducatives.

Le principal
D. BOULARD

Service
Administratif

Dossier suivi par
Le secrétariat

Téléphone
04 90 51 28 00
Fax
04 90 51 28 20
Mél.
ce.0840116
@ac-aix-marseille.fr

Avenue Charles Dardun
BP 191
84106 Orange
Cedex

Différentes problématiques ont été posées, dont trois qui vous concernent en premier chef :

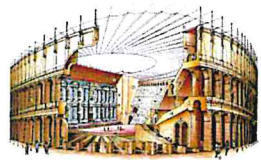
- 1) Le choix du ou des support(s) de communication de chaque professeur (ENT, courriel ; outils du CNED : « Classe virtuelle » ; « Ma classe à la maison »...)
- 2) La communication des professeurs concernant le ou les support(s) en votre direction et celle des élèves, afin que vous soyez informés et prépariez l'espace de travail de votre enfant. De manière très majoritaire, les professeurs ont choisi de maintenir le lien et la continuité pédagogique par l'intermédiaire de l'Environnement Numérique de Travail Pronote (ENT).
- 3) ATTENTION: il demeure essentiel que vos codes Pronote (enfant et parents) soient valides.(adresse de Monsieur Bernard, informaticien du collège : nicolas.bernard2@ac-aix-marseille.fr)
- 4) L'Emploi Du Temps (EDT) de votre enfant, qui sera induit par les consignes et le mode d'organisation pédagogique que vous aura précisé chaque professeur, permettra de maintenir un travail récurrent avec des sollicitations réciproques afin d'entretenir un rythme et une qualité de travail réguliers.

Ce lien et ces rendez-vous nécessaires (obligatoires !!!) dans l'EDT hebdomadaire de votre enfant, sont un ressort essentiel pour dynamiser des habitudes, des rituels et un engagement personnel facilité.

Les professeurs veilleront et s'engagent pour ce qui les concerne, à entretenir et maintenir cette continuité pédagogique.

Je ne saurais que vous conseiller d'envisager un EDT aménagé qui prévoit le respect du travail quotidien des matières inscrites à l'EDT de votre enfant. (Ex : si dans son EDT, il est inscrit mathématiques de 9h30 à 10h30 le mardi matin, il faudrait idéalement que votre enfant travaille cette matière sur ce créneau horaire, ou à défaut sur un autre créneau de la journée).

Autrement dit, si l'EDT initial prévoyait 3h de cours le matin et 2 heures l'après-midi concernant 5 matières différentes, nous vous demandons de respecter 5 h de



travail pour l'enfant, dans cette même journée et sur ces mêmes matières, à des horaires identiques, ou à défaut, des horaires décalés sur la journée. En tout état de cause, votre enfant doit se lever et s'obliger (ou l'obliger) à travailler régulièrement comme s'il venait au collège.

De leur côté, les professeurs pour la totalité d'entre eux vous ont expliqué comment ils comptaient procéder, tant dans le support choisi (l'ENT Pronote est très largement privilégié), que dans le calendrier d'envoi et la nature des documents de travail (QCM ; Leçons ; exercices ; tutoriels...)

En tant que parents, vous demeurez les chefs d'orchestre de cette organisation de l'EDT de vos enfants en fixant des règles strictes de travail personnel, alternant avec des moments de pause dans la journée (repas ; lecture ; activités physiques proposées par les profs EPS sous forme de tutoriels...)

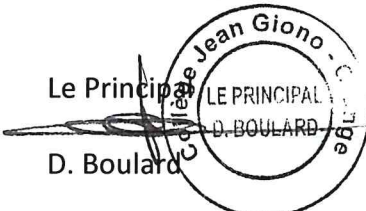
Le confinement total nous oblige à vivre selon de nouvelles modalités en « vase clos » et contraint davantage l'espace de vie pour toute la famille. Il est donc essentiel que vous fixiez rapidement pour les enfants une grille d'EDT, afin de donner des repères temporels essentiels, pour une scolarité distancielle.

Vos enfants seront régulièrement stimulés par les professeurs (envoi de documents ; chat ; exercices) qui attendront de la part des élèves la même réactivité, en respectant les obligations d'un travail personnel et les retours des documents demandés.

Je sais déjà pouvoir compter sur notre capacité d'adaptation dans ces moments exceptionnels, qui exigent de tout un chacun, de l'empathie et beaucoup de solidarité. Prenez soin de vous et de vos enfants en respectant les gestes barrières et les consignes sanitaires.

Bien à vous, cordialement,

Le Principal
D. Boulard



PS : Le discours du président de la République prononcé le 16 mars et l'arrêté pris par le 1^{er} ministre nous obligent à annuler ou réduire nos possibilités de déplacement et de rencontres.

Aussi, les seuls moyens de communication restant à notre disposition, demeurent essentiellement l'ENT Pronote, les courriels et les échanges téléphoniques. Je vous demande de respecter scrupuleusement ces obligations et d'éviter tout déplacement inutile pour se rendre du collège qui demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre.